



Le 7 janvier 2025

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 18 décembre 2024, le règlement 350-2024 sur la gestion contractuelle, abrogeant le règlement n° 324-2021, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 7 janvier 2025.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier